

Hommage à Christophe Haquet

par Eric Andrieu

Christophe Haquet est mort le 11 novembre, ce qui est une bonne date pour partir en paix. En paix, il l'était formidablement et dans des conditions qui forçaient l'admiration depuis quelques années qu'il avait été frappé par une terrible maladie. Sa force et sa volonté semblaient augmenter à mesure que son cancer se développait. Il se savait condamné et acceptait chacun des répit que lui laissaient ses traitements avec le naturel et la simplicité qui sont habituellement ceux des bien portants. Chaque jour gagné était une victoire, qu'il vivait avec une sérénité et un courage qui forçaient l'admiration. Avoir le temps d'accompagner ses enfants au bout de leurs études avait comblé ce père attentionné. Il restait gai, drôle, chaleureux, attentionné. L'ancien élève du DEA de droit de la communication de Paris 2 avait gardé de son passage à la direction juridique du CSA le double talent assez rare – et peut-être même unique – d'être à la fois spécialiste de droit public et de droit de la publicité. Ses fascicules du Jurisclasseur, sont de véritables trésors pour qui s'intéresse à ces matières tant il accompagnait ses connaissances théoriques – qui auraient pu appartenir à d'autres – de son expérience pratique – qui était immense et qui n'était qu'à lui. Dans son domaine, il savait tout et il était heureux de le partager. Clairement et simplement. Comme il écrivait. Souvent, au détour d'une consultation, je l'ai appelé au secours. Il m'a toujours aidé, il m'a toujours été utile. Il était pour moi une image de la générosité. Soucieux de découvrir un autre univers que le CSA, ses connaissances et ses qualités en faisaient une cible évidente pour France Télévisions et c'est sans surprise que nous l'avons vu rejoindre la direction juridique de la télévision publique. Il y a été heureux. Il y a rendu les autres heureux. Je crois savoir que ce séducteur n'était pas mécontent d'être en quelque sorte la mascotte d'une équipe quasi exclusivement féminine. Malheureusement, je crois aussi savoir que cette équipe a été bouleversée par sa dernière visite quelques jours avant son décès. C'est la rançon de l'affection. Personne bien entendu n'est irremplaçable mais la succession de Christophe ne sera pas facile. Ni professionnellement, ni humainement. Et ce sera la même chose chez Légipresse. La synthèse de droit de l'audiovisuel qu'il publiait chaque année laissait percer sous une aridité apparente, des découvertes juridiques bien entendu, mais aussi un humanisme, sans lequel nous apprenions qu'il n'y avait pas de grand juriste. Christophe avait rejoint le comité éditorial de Légipresse en 2005. Il en était l'un des piliers et chacun de nous avait pour lui la plus grande sympathie. Il animait, pince sans rire et savant, nos réunions de travail... et les autres. Il était un convive délicieux. Il aimait les bons restaurants et les bons vins, ce qui n'est pas donné à tout le monde, et c'était un pur plaisir de les partager avec lui. Plaisir aussi que nos échanges autour de la littérature, du football, ou surtout du cinéma où les connaissances de cet ancien membre de la Commission de classification des œuvres cinématographiques touchaient à l'universel. C'est terminé. Il ne reste qu'à s'associer à la douleur de sa compagne, de ses enfants, de ses parents et de sa sœur. En sachant que nous garderons le

souvenir ému et chaleureux de son charme, de sa gentillesse, de son courage, de son talent et de son élégance. Car Christophe était un dandy et ce n'est sans doute pas un hasard s'il nous a quittés la même année que David Bowie, Prince ou Leonard Cohen. Eric ANDRIEU